



Lundi 23 avril 2007

Temps forts du 10/04/2007 au 20/04/2007 No. 12

11 avril

Momir Nikolić transféré en Finlande

Momir Nikolić, ancien officier de l'armée des Serbes de Bosnie condamné pour des crimes commis à Srebrenica en 1995, est transféré en Finlande pour purger sa peine de 20 ans d'emprisonnement.

Le communiqué de presse suivant a été émis: CT/MOW/1154e à

<http://www.un.org/icty/latest-e/index.htm>

13 avril

Rajić transféré en Espagne

Ivica Rajić, un ancien commandant d'unités au sein du Conseil de Défense (HVO) des Croates de Bosnie, est transféré en Espagne pour purger sa peine de 12 ans de prison.

Le communiqué de presse suivant a été émis: CT/MOW/1155e à

<http://www.un.org/icty/cases-e/index-e.htm>

16 avril

Pas de collusion entre le Bureau du Procureur et Belgrade

Accusé dans certains organes de presse croates de s'être entendu avec Belgrade pour ne pas divulguer certains documents qui, prétendument, auraient pu être utiles dans le cadre de l'affaire entre la Bosnie-Herzégovine et la Serbie-Montenegro devant la Cour Internationale de Justice, le Bureau du Procureur émet un communiqué indiquant que « n'importe quelle allégation sur l'implication du Bureau du Procureur dans une quelconque dissimulation de preuves est entièrement fausse ».

Le communiqué est disponible dans son intégralité sur le site du Tribunal (en anglais seulement): CdP/MOW/1156e à <http://www.un.org/icty/cases-e/index-e.htm>

17 avril

L'indépendance du TPIY récompensée par un prix espagnol

Le Président Fausto Pocar reçoit, au nom du Tribunal, le Prix pour la Justice dans le Monde, décerné par la Fondation espagnole éponyme (basée à Madrid) pour « les accomplissements du TPIY et, en particulier, pour l'indépendance avec laquelle il exécute son mandat ».

La Fondation Justice dans le monde est composée de juristes espagnols et est affiliée à l'Union Internationale des Magistrats. Le prix est présenté au Président Pocar au cours d'une cérémonie solennelle, en présence de Sa Majesté le Roi Juan Carlos et des plus hautes autorités judiciaires de l'Espagne. Les Juges Agius, Orić, Van Den Wyngaert, Moloto et Mindua accompagneront le Président ainsi que le Greffier, Hans Holthuis, qui représentera les employés du Tribunal.

17 avril

Fin du premier procès renvoyé à Sarajevo en vertu de l'article 11 bis: la peine de Radovan Stanković est alourdie

Le panel d'appel de la Section des crimes de guerre au sein de la Cour d'Etat de Bosnie-Herzégovine rend son arrêt dans le procès de Radovan Stanković, et alourdit la peine de ce dernier de 16 à 20 ans.

Un ancien soldat des Serbes de Bosnie, Radovan Stankovic fut initialement inculpé par le TPIY et par la suite transféré en Bosnie en vertu de l'article 11bis. Sa condamnation en appel marque le terme de la première affaire renvoyé par le Tribunal International à des autorités judiciaires nationales.

En novembre 2006, Stanković avait été condamné à 16 ans de prison après avoir été reconnu coupable d'avoir géré un camp de détention près de la ville orientale de Foča et d'avoir encouragé la capture, la torture, le viol et le meurtre de femmes non serbes. Le panel d'appel a augmenté sa peine parce qu'il a trouvé que "la peine infligée en 1^{ère} instance ne correspond pas à l'objectif punitif. »

19 avril

**Le procès
Gotovina et al.
remis à plus tard**

Le Juge de la mise en état à émis aujourd'hui une Ordonnance repoussant jusqu'à nouvel ordre le début du procès dans l'affaire Gotovina *et al.* Le procès fut initialement prévu pour débiter le 7 mai, mais suite à multiples raisons, incluant des problèmes avec les représentants des accusés, le procès est remis à plus tard.

LE TPIY A CLOS LES PROCÉDURES CONCERNANT 106 ACCUSÉS – SUR 161

Depuis la tenue de sa toute première audience, le 8 novembre 1994 (dessaisissement dans l'affaire Tadić), le Tribunal a mis en accusation un total de 161 personnes, et a clos les procédures concernant 105 d'entre elles : cinq ont été acquittées, 51 condamnées (sept sont en attente de transfert, 27 ont été transférées, 16 ont purgé leur peine, un condamné est décédé en cours d'exécution de peine), et 13 ont vu leur affaire renvoyée devant une cour de l'ex-Yougoslavie ; par ailleurs, 36 affaires ont été proclamées terminées à la suite soit du retrait de l'acte d'accusation soit du décès de l'accusé (avant ou après le transfert au Tribunal).

Les procédures en cours concernent 56 accusés : 11 sont en appel, quatre attendent le jugement d'une Chambre de 1^{ère} instance, 25 sont en procès, 10 sont en phase préliminaire du procès et six sont toujours en fuite.

Parmi les accusés en appel, on compte Sefer Halilović, Fatmir Limaj et Isak Musliu (qui ont été acquittés et remis en liberté, mais le Procureur a interjeté appel de ces jugements) ainsi que Amir Kubura et Naser Orić : ces deux accusés ont été condamnés et remis en liberté, anticipée (Kubura) ou non (Orić), mais le Bureau du Procureur a fait appel des jugements de première instance.

De plus, 19 autres individus ont été jugés pour outrage au Tribunal.

Le TPIY en bref est une publication du Greffe, préparée et publiée par la Section PTV.
Greffier : Hans Holthuis. Chef PTV : Christian Chartier
Assistantes : Isabelle Lambert, Gea van der Werf

Questions et commentaires :

Christian Chartier, Éditeur : +31.70.512.52.40, chartier.icty@un.org
Denise Gustin-Gardella, Editrice-adjointe : +31.70.512.53.49, gustin.icty@un.org

Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie, Churchillplein 1, 2517 JW The Hague, The Netherlands
www.un.org/icty

Les passages et/ou citations de textes juridiques ne font pas autorité ; seule la version intégrale de l'ordonnance, de la décision, du jugement ou de l'arrêt cité reflète l'opinion de la Chambre de première instance et/ou de la Chambre d'appel.